Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

– 13-002618 / 52212723
  vonRoll casting (rondez) sa, 2800 Delémont
  Production, parachèvement, maintenance
  Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
  282 H, 6 F
  01.12.2013–30.11.2016 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

– 13-002698 / 69279183
  GEFCO (Suisse) S.A., 2800 Delémont
  Secteurs logistique et transport: opérations de chargement-déchargement et tri de la marchandise (groupe logistique), transport-livraison, triage par véhicule (groupe chauffeur).
  Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
  7 H
  01.01.2014–31.12.2016 (Renouvellement)

– 13-002648 / 52030377
  ETA S.A. Fourniturenfertigung Mecaline Werk 15, 2740 Moutier
  Secteur Métal Lourd: Production Masses Oscillantes
  Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
  4 H
  01.12.2013–30.11.2016 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

– 13-002708 / 54434373
  Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, 1007 Lausanne
  Secteur prévention, programme Be my angel: actions de prévention dans les lieux et manifestations festives dans le canton de Vaud.
  Besoin particulier de consommation
  5 H, 13 F
  01.12.2013–30.11.2016 (Renouvellement avec modification)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)

– 13-002586 / 61126115
  CCV-Jeronimo (Suisse) S.A., 1196 Gland
  Service exploitation IT / serveurs pour le traitements des transactions: intervention lors de panne technique sur leurs installations et équipements informatiques
  Horaire indispensable pour des raisons techniques
  1 H
  01.07.2013–30.06.2016 (Renouvellement)

– 13-002643 / 61826666
  Droz MSV S.A., 1227 Carouge GE
  Intervention de dépannage lors de problème technique sur des équipements et infrastructures bâtiment de leurs clients.
  Horaire indispensable pour des raisons techniques
  1 H
  01.12.2013–30.11.2016 (Renouvellement)

– 13-002715 / 71423682
  HeptaCom S.A., 1227 Carouge GE
  Service technique: intervention de dépannage lors de problème technique sur les installations et équipements chez leurs clients.
  Horaire indispensable pour des raisons techniques
  1 H
  01.12.2013–30.11.2016 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20*a* LTr)

– 13-002473 / 51977678
  Erie-Electroverre S.A., 1680 Romont FR
  Verrerie: déchargement des fours et contrôle
  Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
  3 H
  01.12.2013–30.11.2016 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signiature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (tél. 031 322 29 48).

14 janvier 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail